

Conditions et procédures spéciales d'admission 2026 aux études de Bachelor

Synthèse

I. DÉLAI D'INSCRIPTION

Lundi 16 février 2026 à 17h00 (heure suisse)

II. ADMISSIONS SPÉCIALES : 3 CAS DE FIGURE

Pour les candidat-e-x-s sans diplôme du degré secondaire II¹ :

1. Admission exceptionnelle :

- pour talent artistique hors du commun
- pour le Design : il faut une expérience professionnelle d'un an à plein temps au minimum dans le domaine visé

2. Admission sur dossier :

- qui ont plus de 25 ans, de nationalité suisse (ou titulaires d'un permis résident-e-x-s des départements français limitrophes à la Suisse)
- pour le Design : il faut une expérience professionnelle d'un an à plein temps au minimum dans le domaine visé

Pour les candidat-e-x-s avec diplôme du degré secondaire II :

3. Admission en 2ème / 3ème par équivalence

- pour les demandes d'admission en 2^{ème} ou 3^{ème} année de Bachelor pour les personnes ayant suivi une formation de niveau et de contenus équivalents

III. PRÉREQUIS

Langue	Pour les filières en Design uniquement
Français ² , niveau B2	Une année d'expérience professionnelle dans le domaine visé est demandée. Cette expérience peut être effectuée en amont sous la forme d'un stage en entreprise ou d'une année d'études en classe préparatoire à plein temps dans le domaine visé, pendant 9 mois au minimum dans le lieu/pays du choix du-de la candidat-e-x.

¹ Pour les demandes d'admission avec un titre de formation du degré secondaire II, veuillez consulter le document des conditions d'admission aux études de Bachelor sur [le site des admissions](#).

² Attestation de niveau requise pour les personnes dont le diplôme n'a pas été obtenu dans une institution francophone.

IV. TAXE D'INSCRIPTION

150.- par programme payable à l'inscription en ligne.
1 programme = 150.- CHF / 2 programmes = 300 CHF

V. 3 ÉTAPES D'INSCRIPTION

1. **Demande d'accès au formulaire d'inscription**

Faites une demande d'accès au formulaire d'inscription en ligne sur le lien de la page : [Admissions 2026](#).

→ Les codes d'accès sont envoyés par email dans les 24 heures.

2. **Remplir le formulaire d'inscription**

Complétez le formulaire avec les copies de vos diplômes et expériences (acquises ou en cours), puis procédez au paiement de la taxe d'inscription.

→ Vous recevrez immédiatement un lien vers la plateforme Switch par email.

3. **Téléverser le dossier personnel**

Cliquer sur le lien reçu permet d'accéder sans identification ni inscription préalable à la plateforme Switch pour téléverser votre dossier personnel.

→ [Pour les concours en design uniquement](#) : ajoutez également l'épreuve de création (disponible dès le 20 février).

VI. DOCUMENTS À TRANSMETTRE DANS LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

1. **Pour une admission exceptionnelle pour talent artistique hors du commun**

- Une lettre de motivation (maximum 3'000 signes, espaces inclus) exposant votre parcours et expliquant en quoi vous estimez disposer d'un talent artistique hors du commun
- [Pour les filières en Design uniquement](#) : un document attestant de votre expérience professionnelle d'un an à plein temps au minimum dans le domaine visé

2. **Pour une admission sur dossier**

- Copie de passeport suisse ou de permis ou document attestant d'un statut de résident-e-x dans un département français limitrophe à la Suisse
- [Pour les filières en Design uniquement](#) : un document attestant de votre expérience professionnelle d'un an à plein temps au minimum dans le domaine visé

Pour une admission en 2^{ème} ou 3^{ème} année de Bachelor

- Les relevés de crédits ECTS, bulletins de note, attestations, diplômes ou autres moyens de preuve attestant de votre formation antérieure dans une école reconnue des HES-SO.

VII. DOSSIER PERSONNEL À CONSTITUER ET À TÉLÉVERSER SUR SWITCH

1. Curriculum vitae en français
2. Portrait en quelques questions en français [>Lien ici<](#)
3. Vidéo de présentation en français (90 secondes maximum)
4. Portfolio de travaux personnels
5. [Pour le concours du Bachelor en cinéma](#) > Un court film en 3 plans, d'une durée de 5 minutes maximum.

Puis, dès le **20 février 2026** :

6. [Pour les concours des filières Design](#) > Épreuve de création disponible sur [le site des admissions](#) le 20 février 2026.

VIII. DÉROULEMENT DU CONCOURS

Les admissions se font par un concours en trois tours, spécifique à chaque formation.

Vérification de l'éligibilité : examen des demandes des candidat-e-x-s sollicitant des conditions spéciales

1^{er} tour : examen et évaluation du dossier personnel de chaque candidat-e-x ayant été considéré-e-x éligible pour une admission spéciale.

2^{ème} tour : entretien individuel pour les candidat-e-x-s retenu-e-x-s à l'issue du 1^{er} tour.

IX. RÉSULTATS

Les résultats de l'éligibilité, du 1^{er} tour et du 2^{ème} tour du concours d'admission seront affichés sur le portail de candidature créé pour chaque candidat-e-x lors de l'inscription ³. Les dates de publication sont mentionnées ci-dessous.

X. CALENDRIER

Lundi 17 novembre 2025	Ouverture des inscriptions
Lundi 16 février 2026	Délai d'inscription (admissions spéciales)
Vendredi 20 février 2026	Pour les filières en Design uniquement : mise en ligne de l'épreuve de création sur le site de la HEAD – Genève
Mardi 24 février 2026	Annonce des résultats de l'étape de vérification de l'éligibilité sur le portail
Lundi 2 mars 2026	Pour les filières en Design uniquement : Délai pour ajouter l'épreuve de création au dossier personnel sur la plateforme Switch pour les candidatures spéciales retenues
Vendredi 27 mars 2026	Annonce des résultats du 1 ^{er} tour sur le portail
20-24 avril 2026	Entretiens du 2 ^{ème} tour
Jeudi 7 mai 2026	Annonce des résultats du 2 ^{ème} tour sur le portail
Dimanche 31 mai 2026	Date limite pour confirmer votre venue à la HEAD – Genève
Lundi 31 août 2026	Délai pour la soumission de l'attestation de français (si requise)

³ Il n'y aura pas de communication par courrier postal (sauf sur demande écrite).

Procédure détaillée

I. INSCRIPTIONS

Les candidat-e-x-s doivent s'inscrire en ligne jusqu'au **lundi 16 février 2026** à 17h00 CEST (heure suisse) sur [le site des admissions](#). Seules les candidatures dûment remplies et soumises dans les délais sont prises en considération. **Aucune candidature ne pourra être soumise et acceptée après ce délai.**

→ Il est possible de s'inscrire à deux formations au maximum. Les candidat-e-x-s inscrit-e-x-s à deux formations doivent passer le concours spécifique de chacune des deux formations. La réussite d'un concours ne donne accès qu'à la formation spécifique pour laquelle il a été organisé.

→ Chaque candidat-e-x a droit à trois essais au total⁴.

Trois étapes pour l'inscription

1. L'inscription se fait en ligne sur [le site des admissions](#). Un code d'accès est envoyé par email dans les 24 heures.

→ **Merci de conserver ces identifiants qui seront utiles pour la connexion au portail de candidature.**

→ **Nous recommandons d'entamer les démarches plusieurs jours à l'avance pour garantir la soumission de la candidature à temps, en raison de ce délai entre la demande d'accès au formulaire d'inscription et la réception des codes d'accès.**

2. Le formulaire d'inscription doit être rempli en complétant les données personnelles ainsi qu'en téléversant les documents requis donnant accès aux études de Bachelor à la HEAD – Genève :

→ Pour les documents à transmettre dans le formulaire d'inscription (voir point V. ci-dessous).

→ Le formulaire se clôture sur le paiement de la taxe d'inscription.

→ Une fois cette étape complétée, vous recevrez immédiatement, par email, un code d'accès à la plateforme Switch, sur laquelle vous devrez téléverser votre dossier personnel de candidature.

3. Le dossier personnel doit être téléversé sur la plateforme Switch.

→ Le lien vers la plateforme Switch vous est envoyé par email immédiatement une fois le formulaire d'inscription validé. Merci de contrôler les spams / courriers indésirables.

→ Voir le **point V.** ci-dessous pour le contenu à téléverser.

II. ADMISSIONS SPÉCIALES : 3 CAS DE FIGURE

Conformément au [Règlement d'études des filières Bachelor du domaine design et arts visuels de la HEAD – Genève du 28 juillet 2021](#), la HEAD – Genève peut, à titre exceptionnel, ne pas exiger des candidat-e-x-s un diplôme du degré secondaire II pour deux cas de figure :

⁴ Si un-e-x candidat-e-x s'inscrit à deux concours durant une année donnée, cette double candidature la même année compte comme un essai.

1. Admission exceptionnelle :

- pour talent artistique hors du commun
- pour le Design : il faut une expérience professionnelle d'un an à plein temps au minimum dans le domaine visé

2. Admission sur dossier :

- qui ont plus de 25 ans, de nationalité suisse (ou titulaires d'un permis résident-e-x-s des départements français limitrophes à la Suisse)
- pour le Design : il faut une expérience professionnelle d'un an à plein temps au minimum dans le domaine visé

Les conditions et procédure spéciales règlementent également les **demandes d'admission en 2^{ème} ou 3^{ème} année de Bachelor** :

3. Admission en 2^{ème} / 3^{ème} par équivalence :

- pour les personnes ayant suivi une formation de niveau et de contenus équivalents.

III. PRÉREQUIS

Langue

Les études de Bachelor à la HEAD – Genève sont en français.

→ Les candidat-e-x-s admis-e-x-s, dont le titre (voir ci-dessus) n'a pas été émis par une institution francophone doivent soumettre d'ici au **31 août** une attestation d'aptitudes linguistiques en français de niveau B2, selon [l'échelle globale du Cadre européen commun de référence pour les langues](#). Cette attestation doit être produite par une école de langues ou autre institution reconnue.

→ Si les personnes admises ne soumettent pas l'attestation d'aptitudes linguistiques en français d'ici au 31 août, l'offre d'admission devient aussitôt caduque.

→ Les candidat-e-x-s titulaires d'un titre du secondaire II (Maturité) d'un canton suisse-alémanique ou du Tessin et comportant comme branche le français, et les candidat-e-x-s titulaires d'un titre de niveau tertiaire A (Bachelor ou titre jugé équivalent d'au moins 180 crédits ECTS) dont la langue officielle d'enseignement est le français sont dispensé-e-x-s de l'obligation de fournir cette attestation linguistique.

Autres prérequis

Pour les candidat-e-x-s à l'admission exceptionnelle pour talent artistique hors du commun **dans les filières en Design**, une année d'expérience professionnelle dans le domaine visé est demandée.

Cette expérience doit être effectuée en amont sous la forme d'un stage en entreprise ou d'une année d'études en classe préparatoire à plein temps dans le domaine visé, pendant 9 mois au minimum dans le lieu/pays du choix du-de la candidat-e-x. La HEAD – Genève n'émet pas de recommandations.

→ En cas de doute, le Bureau des admissions de la HEAD – Genève se tient à la disposition des candidat-e-x-s par email (admission.head@hesge.ch) pour leur indiquer si leur expérience professionnelle remplit les conditions requises.

IV. TAXE

Une taxe d'inscription de CHF 150.- par programme est exigée. En cas d'inscription à deux programmes, la somme de 300.- devra être payée.

Les candidat-e-x-s ont la possibilité d'effectuer le paiement en ligne ou d'annexer une preuve de paiement au formulaire d'inscription en ligne. Cette taxe est non remboursable même si la candidature est jugée inéligible à l'étape de vérification des prérequis (voir point III. ci-dessus).

V. DOCUMENTS À TRANSMETTRE

Chaque candidat-e-x doit remplir et soumettre le formulaire électronique en y incluant, dans les pièces téléchargées, les documents suivants :

Admission exceptionnelle pour talent artistique hors du commun :

- Une lettre de motivation (maximum 3'000 signes, espaces inclus) exposant votre parcours et expliquant en quoi vous estimez disposer d'un talent artistique hors du commun
- **Pour les filières en Design uniquement** : un document attestant de votre expérience professionnelle d'un an à plein temps au minimum dans le domaine visé

Admission sur dossier :

- **Pour les filières en Design uniquement** : un document attestant de votre expérience professionnelle d'un an à plein temps au minimum dans le domaine visé
- Copie de passeport suisse ou de permis ou document attestant d'un statut de résident-e-x dans un département français limitrophe à la Suisse

Admission en 2^{ème} ou 3^{ème} année de Bachelor :

- Les relevés de crédits ECTS, bulletins de note, attestations, diplômes ou autres moyens de preuve attestant de votre formation antérieure

VI. DOSSIER PERSONNEL

Le dossier personnel de chaque candidat-e-x doit être téléversé sur la plateforme Switch d'ici au **lundi 16 février 2026**. Le lien est envoyé immédiatement après le paiement et la validation du formulaire d'inscription. Attention à bien vérifier les courriers indésirables / spams de votre boîte mail.

Le dossier personnel à téléverser sur Switch comprend les éléments suivants :

1. Un curriculum vitae en français
2. Un portrait en quelques questions en français – veuillez télécharger et utiliser [ce document](#) pour votre portrait en quelques questions
3. Une courte vidéo de présentation en français (de 90 secondes maximum) au contenu laissé à la libre imagination des candidat-e-x-s
4. Un portfolio constitué de travaux personnels :

Toutes les composantes du dossier personnel doivent être soumises sous la forme d'un seul fichier PDF, clairement organisé conformément au modèle à télécharger [ici](#) et d'un poids total maximal de 50 MB.

[Lien](#) pour fusionner des fichiers PDF en ligne | [Lien](#) pour compresser un fichier PDF en ligne

Ce fichier PDF unique comprend des éléments textuels et visuels (textes, photos, dessins, schémas, plans, etc.). Les sites internet, blogs, Tumblr, Instagram doivent être mentionnés sous forme de liens. Les vidéos (ou extraits), d'une durée maximale de 10 minutes, doivent également être fournis sous forme de liens YouTube ou Vimeo (avec identifiant et mot de passe si nécessaire). Aucun fichier audio-visuel ne peut être téléversé sur la plateforme Switch. **Les candidat-e-x-s qui ne respectent pas ces consignes formelles peuvent être disqualifié-e-x-s.** Les dossiers des candidat-e-x-s sont effacés de la plateforme à l'issue du processus d'admission.

Arts visuels	Cinéma	Architecture d'intérieur Communication visuelle Illustration Design mode Design bijou et accessoires
Dessins, cahiers de recherche, photographies, collages, textes, productions vidéo ou numériques Il n'y a pas de limite aux types de travaux qui peuvent constituer le portfolio, dans lequel les candidat-e-x-s veillent à présenter un choix aussi riche que possible, permettant de comprendre ce qui les intéresse et les motive.	Les films ou esquisses de films personnels réalisés, ainsi que les éventuels scénarios ou traitements non tournés Tout autre élément jugé utile à la compréhension du travail (storyboards, dessins, notes, photographies, collages, textes, podcasts, productions digitales, etc.)	Dessins, cahiers de recherche, photographies, descriptions de projets, textes, collages, productions vidéo ou numériques, maquettes, prototypes, objets. Il n'y a pas de limite aux types de travaux qui peuvent constituer le portfolio, dans lequel les candidat-e-x-s veillent à présenter un choix aussi riche que possible, permettant de comprendre ce qui les intéresse et les motive.

5. [Pour le concours du Bachelor en cinéma](#) > La réalisation libre d'un court film composé de trois plans, d'une durée totale de 5 minutes maximum. Le film en trois plans est une séquence composée de trois prises de vue (ou trois axes caméra) montées dans l'ordre de votre choix. Racontez une émotion, une tension, une histoire ; laissez parler votre sens du rythme, de la lumière et du cadre.

Dans un second temps, dès le **20 février 2026**, uniquement pour les concours des filières en Design :

6. Une épreuve de création à réaliser à distance :

- Architecture d'intérieur
- Design mode
- Design bijou et accessoires
- Communication visuelle
- Illustration

Les instructions pour l'épreuve de création seront communiquées sur [le site des admissions](#) le **20 février 2026 à 10h**.

Il n'y a pas d'épreuve de création pour les candidatures aux concours en Arts visuels et Cinéma.

Les candidat-e-x-s sollicitant des conditions spéciales d'admission soumettent une première fois d'ici au 16 février 2026 un seul fichier PDF avec toutes les composantes de leur dossier personnel sauf l'épreuve de création.

Pour les candidatures en Design uniquement : Les candidat-e-x-s sollicitant des conditions spéciales d'admission et dont la candidature est déterminée éligible effacent le fichier unique soumis d'ici au 16 février 2026 et soumettent une seconde fois d'ici au 2 mars 2026 toutes les composantes de leur dossier personnel y compris l'épreuve de création en un PDF.

VII. DÉROULEMENT DES ADMISSIONS

L'admission aux études en Bachelor se fait en trois étapes : après vérification de l'éligibilité des candidat-e-x-s, un concours en deux tours est organisé. Le concours est spécifique à chaque formation.

Vérification de l'éligibilité

Une commission d'éligibilité examine les demandes des candidat-e-x-s sollicitant des conditions spéciales. La Direction de la HEAD – Genève se prononce d'ici au **24 février 2026**.

Admission exceptionnelle pour talent artistique hors du commun et admission sur dossier

→ Si une demande d'admission exceptionnelle est jugée recevable, lae candidat-e-x est notifié-e-x par email qu'une publication est postée sur le portail de candidature.

Le dossier personnel du-de la candidat-e-x est soumis au premier tour du concours (voir ci-dessous). Les candidat-e-x-s aux concours en design doivent téléverser leur épreuve de création d'ici au **lundi 2 mars 2026**.

→ Si la demande est jugée non éligible, lae candidat-e-x est notifié-e-x par email qu'une publication est postée sur le portail de candidature. Le concours s'arrête là.

Admission en 2^{ème} ou 3^{ème} année de Bachelor

→ Si les équivalences pour une admission en deuxième ou troisième année de Bachelor peuvent être reconnues en fonction du parcours antérieur du-de la candidat-e-x, son dossier personnel est soumis au premier tour du concours pour une admission en deuxième ou troisième année de Bachelor. C'est à l'issue du deuxième tour du concours que les équivalences sont déterminées.

→ Si la demande d'équivalences est jugée non éligible, lae candidat-e-x est notifié-e-x par email, et son dossier personnel est automatiquement soumis au premier tour du concours pour une admission en première année (voir ci-dessous).

1^{er} tour

Le 1^{er} tour du concours consiste en l'examen et l'évaluation du dossier personnel de chaque candidat-e-x par une commission d'enseignant-e-x-s.

Critères d'évaluation du 1^{er} tour

Au 1^{er} tour du concours, les dossiers personnels des candidat-e-x-s sont évalués sur la base des critères suivants :

1. Potentiel créatif et imaginatif – jugé sur la base de l'épreuve de création (concours en design uniquement)
2. Pertinence des savoir-faire pour le domaine visé – jugée sur la base du portfolio

3. Motivation et maturité – évaluées sur la base de la vidéo de présentation et du portrait en quelques questions
4. Adéquation entre développement artistique/de design et niveau de la formation visée – évaluée sur la base de l'ensemble du dossier

Les critères 1 (si applicable) et 2 sont déterminants. Le critère 3 permet d'appuyer l'évaluation générale mais ne constitue pas la base principale du jugement. Le critère 4 est d'ordre général et vise à identifier les candidatures de personnes insuffisamment préparées ou surqualifiées pour la formation visée.

Annnonce des sélections

Les candidat-e-x-s sont averti-e-x-s par un email qu'une publication de la décision du 1^{er} tour a été déposée sur leur portail de candidature **à la fin du mois de mars 2026**.

→ Pour les personnes retenues à l'issue du 1^{er} tour, un email les invitant à l'entretien leur sera envoyé.

2^{ème} tour

Le 2^{ème} tour du concours consiste en un entretien d'admission individuel auquel les candidat-e-x-s retenu-e-x-s à l'issue du 1^{er} tour sont invité-e-x-s par email.

Les entretiens ont lieu **du lundi 20 au vendredi 24 avril 2026**.

→ Ces entretiens ont obligatoirement lieu en français.

→ Ces entretiens ont lieu en présentiel à la HEAD – Genève pour les candidat-e-x-s dont l'adresse est en Suisse ou en région Rhône-Alpes sauf force majeure. Les autres candidat-e-x-s ont la possibilité de choisir entre un entretien à la HEAD – Genève et un entretien en visioconférence. Ce souhait doit être précisé lors de l'inscription. Une fois le mode d'entretien communiqué sur le formulaire électronique, celui-ci ne peut plus être modifié, sauf cas de force majeure.

Il est attendu des candidat-e-x-s qu'ils-elles débutent l'entretien par une présentation de 8 minutes environ, dans laquelle ils-elles donnent des clés de lecture sur leur portfolio et exposent leur motivation pour la formation visée.

[Pour les concours des filières Design](#) > La proposition des candidat-e-x-s pour l'épreuve de création sera également abordée lors de l'entretien.

[Pour le concours du Bachelor en cinéma](#) > L'entretien comporte également un exercice à réaliser au moment de l'entretien (visionnement d'un court extrait de film et commentaire oral).

Critères d'évaluation du 2^{ème} tour

Dans le cadre de l'entretien, qui constitue le 2^{ème} tour du concours, les candidatures sont évaluées sur la base des critères suivants :

1. Compétences créatives – en particulier :
 - Pour l'épreuve de création (si applicable) : degré de compréhension de la demande, potentiel créatif et imaginatif et capacité réflexive
 - Pour le portfolio : pertinence des savoir-faire, caractère exploratoire de la démarche, capacité à choisir un ensemble cohérent de travaux et à expliciter ces choix
2. Compétences langagières et conceptuelles : capacité d'expression orale, aptitude à problématiser le travail plastique

3. Profil et motivation : degré de motivation, pertinence des intérêts, capacité d'écoute et de dialogue

Le critère 1 est déterminant. Les critères 2 et 3 permettent d'appuyer l'évaluation générale mais ne constituent pas la base principale du jugement.

Annnonce des admissions

Le **jeudi 7 mai 2026**, les résultats finaux du 2^{ème} tour du concours seront publiés sur le portail de candidature. Les candidat-e-x-s sont averti-e-x-s par un email qu'une publication des résultats a été déposée sur leur portail de candidature.

VIII. RESULTATS

Les résultats des différentes étapes du concours d'admission sont publiés sur le portail de candidature.

→ L'accès au portail se fait par ce lien : <https://age.hes-so.ch/> > **Login Local** et la connexion avec le même identifiant et mot de passe que pour votre formulaire d'inscription. **Merci de conserver le mail reçu initialement.**

Les décisions rendues par la HEAD – Genève à l'issue du 1^{er} et/ou du 2^{ème} tour du concours d'admission seront communiquées via ce portail. Aucune décision ne sera donnée par email ou téléphone.

→ Seul un email vous informant qu'une publication de la décision a été déposée sur votre portail de candidature sera envoyé à l'adresse email fournie lors de votre inscription⁵.

→ Si vous souhaitez recevoir les décisions par courrier postal, veuillez envoyer un email à : admission.head@hesge.ch avec pour objet "Réponse admission" en précisant l'adresse postale à laquelle les décisions doivent être envoyées.

Les candidat-e-x-s ayant réussi le concours d'admission doivent confirmer leur inscription à la HEAD – Genève au plus tard le **31 mai 2026**.

→ L'admission est valable uniquement pour l'année académique 2026-2027 et ne peut pas être reportée.

→ L'admission définitive à la HEAD – Genève est conditionnée à la soumission de l'attestation d'aptitudes linguistiques si celle-ci est requise (voir point III. ci-dessus), et pour les filières en Design, à l'accomplissement de la pratique professionnelle requise.

⁵ Il n'y aura pas de communication par courrier postal (sauf sur demande écrite).

IX. CALENDRIER

Lundi 17 novembre 2025	Ouverture des inscriptions
Lundi 16 février 2026	Délai d'inscription (admissions spéciales)
Vendredi 20 février 2026	Pour les filières en Design uniquement : mise en ligne de l'épreuve de création sur le site de la HEAD – Genève
Mardi 24 février 2026	Annonce des résultats de l'étape de vérification de l'éligibilité sur le portail de candidature
Lundi 2 mars 2026	Pour les filières en Design uniquement : délai d'envoi du dossier complet avec l'épreuve de création sur la plateforme Switch pour les candidatures spéciales retenues
Vendredi 27 mars 2026	Annonce des résultats du 1 ^{er} tour sur votre portail de candidature > si la réponse est non, le concours s'arrête pour vous pour cette année. Vous pouvez vous inscrire jusqu'à 3 fois au total > si la réponse est oui, vous recevrez par email une date et une heure d'entretien pour le 2 ^{ème} tour
20-24 avril 2026	Entretiens du 2 ^e tour
Jeudi 7 mai 2026	Annonce des résultats du 2 ^e tour sur votre portail de candidature > si la réponse est non, le concours s'arrête pour vous pour cette année. Vous pouvez vous inscrire jusqu'à 3 fois au total. > si la réponse est « en liste d'attente », nous vous contacterons entre le 1 ^{er} juin et le 31 août 2026 si une place se libère. > si la réponse est oui, vous êtes admis-e-x à la HEAD – Genève pour la rentrée 2026
Dimanche 31 mai 2026	Date limite pour confirmer votre venue à la HEAD – Genève
Lundi 31 août 2026	Délai pour la soumission de l'attestation de français (si requise)